

*Coolia monotis* Meunier 1919, Mémoires du Musée Royal d'Histoire Naturelle de  
Belgique 8(1): 68-69, pl. 19 figs 13-19.

***Coolia monotis* sp. nov.**

(Pl. XIX, fig. 13 à 19.)

CARACTÈRES. — Forme très petite, à sillon creux, circulaire, très oblique sur l'axe polaire et à axe transversal plus court que les deux autres.

Le sommet apical est reporté fort en arrière, l'antapical est ramené en avant. Si l'on fait passer l'axe polaire par ces deux sommets, on remarquera que la ceinture est fortement inclinée en avant.

La tabulation est asymétrique. L'épivalve comporte onze plaques, dont trois terminales, sept périphériques, presque toutes développées à gauche et en arrière, et, enfin, une intermédiaire placée aussi du côté gauche, vers l'arrière, dans laquelle s'observe comme une sorte de petite ouverture réniforme, limitée par un rebord accusé, que nous assimilons à une oreille et dont nous prenons prétexte pour désigner l'espèce du nom de *monotis*. Des trois plaques terminales, l'une, celle de droite, la plus grande, aboutit directement au sillon transversal.

L'hypovalve est formée de cinq plaques qui rayonnent du sommet vers la périphérie et englobent une sixième dans laquelle est creusé le sillon ventral.

Il n'y a pas d'ailettes saillantes aux côtés de la ceinture.

La coque est toute parsemée de ponctuations disposées dans un certain ordre.

La description des figures fera mieux saisir l'étrangeté structurale de cette curieuse espèce.

FIGURES. — Figure 13. Vue ventrale. On remarquera l'inflexion des deux bouts du sillon transversal, qui se croisent comme les extrémités d'une cravate, avant de se confondre dans le sillon ventral qui est court et peu profond.

La forme est cavozone. On aperçoit sur le côté gauche, près du sommet apical, la partie visible, sous cette incidence, du petit organe que nous comparons, vu sa position, à un organe auriculaire unique, mais évidemment sans aucune idée de lui en attribuer la fonction.

Figure 14. Vue apicale. Elle comporte trois plaques terminales, dont l'une, la plus grande, celle de droite, aboutit inférieurement au sillon. Celle de gauche est plus petite et bordée par plusieurs périphériques. Celle du sommet, enfin, est plus petite encore, de forme hexagonale et bordée, elle aussi, par d'autres périphériques. On pourrait douter de l'existence d'une plaque intermédiaire au sein de laquelle s'ouvrirait le petit organe réniforme, à bords épaissis et plus fortement teintés par l'iode, dont la portée concave se confond plus ou moins avec la suture qui séparerait cette petite plaque de la terminale de gauche.

On constatera, en outre, la présence de sept plaques périphériques disposées

asymétriquement et plus nombreuses du côté gauche. Les postérieures sont petites et difficiles à saisir à cause de l'inclinaison abrupte du derrière du cône.

On fera peut-être mieux de se référer au schéma de la figure 18, d'où nous avons éliminé les effets de perspective.

Figure 15. Vue antapicale. De la plaque antérieure, dans laquelle se développe le sillon ventral, partent cinq plaques qui aboutissent toutes au sillon transversal. Elles sont donc toutes aussi bien périphériques que terminales. Le schéma de la figure 19 montre plus clairement leur distribution, en les dégageant des grisailles nécessitées par la perspective.

Figure 16. Vue latérale gauche, la plus favorable pour montrer la forme et la situation du petit organe auquel nous avons déjà fait plusieurs fois allusion. On voit que la figure est présentée de manière à placer horizontalement la ceinture. Si on la redressait de façon à présenter verticalement l'axe polaire, la ceinture apparaîtrait très oblique et inclinée vers le devant de l'objet.

Figure 17. Vue latérale droite, sujette pour sa position aux mêmes observations que la précédente.

En les comparant entre elles et avec les précédentes, on se rendra compte de l'irrégularité de la tabulation dans les deux cônes et de l'excentricité complète de l'objet.

OBSERVATIONS. — L'analyse de la tabulation de cette espèce étant très difficile, même après macération et coloration par l'iode, il se peut que nous nous soyons trompé involontairement sur quelque point. Il n'en resterait pas moins vrai que cette forme ne répond au signalement d'aucune autre connue jusqu'ici.

DISTRIBUTION. — *Coolia monotis* nous est connu surtout de l'huître de DESWARTES, à Nieuport, où certains échantillons de pêche planktonique en sont réellement farcis. Nous l'avons rencontré aussi, mais en moins grande quantité, dans d'autres eaux des environs de cette localité.

